

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2017-2018**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Design Graphique</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Semaines blocs II	
<b>Code</b>	1CVdg22	DCV303142F17
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 2	
<b>Crédits ECTS</b>	4	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet l'acquisition de compétences artistiques, méthodologiques et techniques en design graphique. Il offre ainsi à l'étudiant-e l'opportunité de concevoir et réaliser des projets dans ce domaine.</p> <p><b>a) SB conception:</b> le cours, centré sur un projet spécifique – communication, édition, design visuel ou typographique – permet l'acquisition de compétences méthodologiques ainsi que de connaissances sur les techniques de base et les différents outils graphiques.</p> <p><b>b) SB création:</b> le cours permet aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences méthodologiques et de conception en lien avec un projet formel (en particulier l'affiche typographique).</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>a) SB conception:</b> le cours, essentiellement pratique, propose d'approfondir les connaissances techniques, méthodologiques et conceptuelles des étudiant-e-s s.</p> <p><b>b) SB création:</b> le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant-e-s de réaliser un processus complet de création en design graphique.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Les projets réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignants</b>	<p>a) Guy Meldem                  a) Intervenant-e</p>

<b>Responsable du module</b>	Angelo Benedetto		
<b>Descriptif validé le</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2017	<b>par</b>	Angelo Benedetto